



Invalidité 2 et victime d'un accident de la route

Par **meg**, le **24/01/2009** à **13:26**

bonjour

je suis un invalide reconnu en 2 categorie depuis janvier 2008 et j'étais victime d'un AVP en fevrier 2008. je veux savoir si la secu reconnait l'aggravation des sequelles suite a cet accident. l'expert de la compagnie d'assurance m'a consolidé a 2/100 et remet tous le reste sur le dos de la secu. selon lui mon aggravation (douleurs majeurs du membre superieur) n'est pas imputable à l'accident.
merci de m'informer si quelqu'un a des infos.